



Association Médicale Franco-Syrienne

Président

Dr Maher DAOUD

Vice-président

Dr Toufik BITARD

Secrétaire général

Dr Sarkis TAIFOUR

Secrétaire adjoint

Dr Sameh AWAD

Trésorier

Dr Sabine SALLOUM – ASSOUD

Trésorier adjoint

Dr Abdo SALLOUM

Membres

Dr Fadi AL DERZI

Dr Anis BDEWI

Dr Alain DAHBAR

Dr Elie ELIAS

Dr Imad GHAZI

Dr Saib JAIOUCH

Dr Monique KESS YOUSSEF

Dr Yasser KHAZNADAR

Dr Lina KHOURI

Anciens Présidents

Dr Fayez HOCHÉ

Dr Hayssam BAKDACH

Dr Hayel FALLOUH

Dr Bachar NAAMANI

Dans le cadre de ses réunions de formation médicale continue

L'ASSOCIATION MEDICALE FRANCO-SYRIENNE

a le plaisir de vous convier à la conférence :

La Loi PACTE : Complément retraite

animée par

Le Groupe CEC

Courtage Expertise et Conseil

représenté par

Mr Regis VAUVRE et Mr Hocine AKLI

Le Samedi 25 septembre 2021 à 20h00

Au Moulin de la Galette

16, Rue des Moulins

95110 Sannois

(Parking sur place)

*La conférence sera suivie d'un dîner et d'une soirée conviviale
dansante*

Animée par Mr Gabi ODEIMI

AMFS

15, Rue de Fleurance

95520 Osny – France

E-mail : amfs@amfs.org

Site web : www.amfs.org

***Toutes les précautions sanitaires liées à la pandémie seront prises : gel
hydroalcoolique à disposition, respect des distanciations et du port du
masque.***

***Le port du masque sera obligatoire pendant tout l'événement dans les
espaces communs (accueil, espace restauration)***

Merci de bien vouloir vous munir de votre << Pass Sanitaire >>* :

****Passeport vaccinal contre la Covid-19 ou un résultat négatif d'un test PCR ou antigénique datant de moins de 48h.***

Le nombre de places étant limité, les réservations seront traitées par ordre de réception,

Le dernier délai est fixé au 20 septembre 2021

Seront prises en compte uniquement les demandes correctement remplies et accompagnées de votre règlement

Coupon à retourner par courrier

DrSouhaite assister à la soirée du 25 septembre 2021

Sera accompagné(e) par Personnes.

Participation au dîner :

Membre, conjoint ou invité : 60€

Si cotisation 2020 non réglée, joindre 50€ par chèque à part